

PROCES-VERBAL DU DEUXIEME CONSEIL D'ÉCOLE

Année scolaire 2024-2025 – Conseil d'école du 21 mars 2025

Présent(e)s :

Enseignants :

M. Logez,
Mmes Blasco, Galtier, Balay, Giacomoni, Fernandez, Mengus

Parents d'élèves :

Meloni Emilie, Chevalier Aude, Perot Aurélie, Colonna d'Istria Laurie, Mme Ferreres

Mairie :

Mme Lion : déléguée aux écoles
M. Darnis : adjoint à la voirie

Excusés :

M. Rousset (Maire)
Mme Dépré (IEN)
M. Pagano (Directeur des services techniques)
M. Pruvost (enseignant)
Mmes Portalez, Llorens, Vallerich (enseignantes)
Hoarau Ophélie, Ribéri Manuela M. Ferreres, Rocher Grégory (délégués des parents)

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du dernier conseil d'école
- 2 - Suivi des actions pédagogiques de l'année en cours en lien avec le projet d'école et les projets de classe.
- 3 - Hygiène, sécurité.
- 4 - Bilan des travaux et travaux à venir.
- 5- Préparation rentrée 2025 : Effectifs prévisionnels, budgets.
- 6 - Questions des représentants des parents d'élèves.

La séance débute à 17h45, le secrétaire de séance est Mme *Giacomoni*

1- Approbation du dernier conseil d'école

Le compte rendu du premier conseil d'école du 8 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

2 - Suivi des actions pédagogiques de l'année en cours en lien avec le projet d'école et les projets de classe.

Le carnaval

L'école élémentaire et l'école maternelle ont organisé un carnaval le jeudi 6 mars après-midi de 14h à 16h20. Une batucada a été invitée pour accompagner les enfants.

L'ape s'est associé à cette manifestation en proposant une vente de gâteaux à 16h30 devant l'école, nous remercions l'ensemble des parents qui ont contribué à cette vente.

Sorties :

Les classes de cm et ce2 cm1 se rendront au théâtre d'Avignon le 20 mai pour assister à une représentation du Petit Prince.

(coût de la sortie : 1340 euros pour les bus + 7,5 euros par élève pour les entrées soit un total de 1977.5 euros. Cette sortie est financée pour 1000 euros par une subvention de l'Ape et par la coopérative scolaire).

Les deux classes de cp se rendront au musée de l'école d'autrefois à Monteux le 27 juin toute la journée. (coût de la sortie : 550 euros pour le bus, financé par la coopérative scolaire, 100 euros pour les entrées. Une participation de 2 euros par élève sera demandée aux familles).

Ecole et cinéma :

Les deuxièmes projections auront lieu le 15/05 pour les cycles 2 et le 24/04 pour les cycles 3

Les films proposés par le dispositif sont : «cadet d'eau douce» pour les élèves de cycle 2, «le garçon et le monde» pour les élèves de cycle 3.

Représentations de fin d'année cycle 2 :

Les élèves des classes de cp, ce1 et ce2 participeront à une représentation de fin d'année le jeudi 26 juin.

Ce spectacle sera une représentation mêlant théâtre, chant, danse.

Les classes de Mme Galtier et Mme Giacomoni organiseront des représentations théâtrales au foyer rural les 13 et 27 juin.

Les classes de cm1 et ce2 organiseront une exposition photo à l'occasion du repas de fin d'année.

Repas de fin d'année :

L'équipe enseignante propose d'organiser un repas de fin d'année pour partager un moment de convivialité.

La date retenue est le mardi 1er juillet.

Des tables seront à disposition des participants, chacun amenant son pique-nique.

La directrice sollicite la participation des parents d'élèves ou de l'APE pour prendre en charge l'animation musicale et la buvette.

Ainsi que la participation de la municipalité, comme l'année précédente, pour l'apéritif des adultes.

L'équipe enseignante est ouverte à toute proposition complémentaire des parents d'élèves concernant cette manifestation.

Remise des dictionnaires :

Les élèves de ce1 ont reçu des dictionnaires offerts par la commune et remis par M. le Maire lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 4 février.

Les élèves de cm2 se verront offrir des romans à la fin de l'année, ces romans sont ceux demandés par le collège pour l'entrée en 6^{ème} au collège de Cadenet.

Soutien renforcé, stages de réussite :

Dans le cadre du PACTE proposé par l'Education Nationale, l'école a proposé aux élèves à besoin les dispositifs suivants :

Soutien renforcé en lecture, le mardi de 16h30 à 17h30, assuré par M. Logez et Mme Balay pour les cp, ce1 et ce2 en périodes 2, 3 et 4 (20 élèves)

Soutien renforcé en lecture, les mardis, assuré par Mme Galtier pour les cm1 (5 élèves) en périodes 2 et 3.

Stage de réussite lors de la première semaine des vacances de février (6 cm2)

3 - Hygiène et sécurité.

Sécurité :

Un deuxième exercice d'évacuation est programmé prochainement.

La directrice demande où en est la réflexion pour la mise en place d'un point de rassemblement qui se situe sur le parking Remilly.

En effet, les élèves peuvent être amenés à y patienter pendant un certain temps et il y a de la circulation.

Il conviendrait de penser à matérialiser une zone de rassemblement sans voiture.

Les représentants de la mairie confirment que ce projet va être réalisé prochainement et qu'une zone va faire l'objet d'affichage à fond du parking Remilly.

Un second exercice de mise en sûreté a eu lieu le vendredi 7 mars, à l'initiative de la gendarmerie de Cadenet.

L'exercice s'est très bien déroulé. Deux points essentiels sont à résoudre :

- La communication externe avec la police rurale et la mairie ne fonctionne pas.
- Il est conseillé de mettre en place un système de fermeture à code ou par pass pour la porte de la salle des maîtres qui reste ouverte et peut constituer un point faible dans la mise en sécurité des personnes présentes.

4 - Bilan des travaux et travaux à venir.

<u>Travaux demandés à court ou long terme</u> février 2025		
Salle	Classe et nom	Petits travaux demandés
Classe 1	Cp Mengus	Problème d'humidité sur les murs en fond de classe.
Classe 2	Cp Mme Balay	Problème d'humidité sur les murs en fond de classe. Les lavabos distribuent régulièrement une eau rougeâtre. Il faudrait identifier l'origine de ce pb et le régler
Classe 3		Régler le pb d'étanchéité de la terrasse.
Hall1		Peinture à prévoir (été) couloir derrière la classe 3 et 4 , dalles de plafond à remplacer
Classe 4		
Classe 5	cm ² Galtier	
Classe 6	Cm1/Cm ²	
Hall 2		
Bureau		
Hall 3		peinture à refaire
Classe 7	Cm1 Blasco	Peinture fond de classe suite dégâts de eaux
Classe 8	Ce1	<u>Fuites lors des épisodes pluvieux</u>
Salle C (salle du pilier)		Dalles à remettre en place
Classe 9		
Classe 10		Problème d'acoustique à régler.
Classe 11		Peinture couloir

RASED		
Cour		Peintures à sol à rénover. Pas japonais saillants, prévoir de recharger en terre.
WC élèves		
Autres		peinture couloir entre la salle du pilier et la buanderie (été)
Suite à la commission de sécurité		Installation d'un système de coupure générale d'électricité Installation de déclencheurs pour alerte incendie classes 10, 11, rased, 1 ou 2 (cp) Remplacement des portes des couloirs en portes pare feu. Remplacement portes sortie sous pin (coté nord) Modification du sens des ouvertures de portes hall 3 et 1 coté cour. Mettre à jour plan normé (installation coupure générale d'électricité de l'escalier (entre hall 1 et appart) dans le hall 1 : prévu avec enedis appel mardi 17 mars

Problème de fuite classe 7 :

A été résolu rapidement. Les murs endommagés devront être repeints.

Visite prévue par la conseillère de prévention et une Inspectrice chargée de la sécurité le lundi 31 mars à 9h30.

Les deux fiches rsst ouvertes suite aux dégâts des eaux dans la salle du pilier et la classe 7 sont closes ce jour suite à la confirmation des représentants de la commune que toutes les réparations ont été effectuées et que les locaux peuvent être utilisés sans restriction.

Les parents d'élèves émettent l'idée de faire intervenir une société de détection de fuite pour vérifier l'ensemble des locaux.

La commune va réfléchir à cette option.

5 - Préparation de la rentrée 2025-2026: effectifs prévisionnels, budget.

Inscriptions prévues les vendredi 28 mars, vendredi 4 Avril, vendredi 25 avril et vendredi 2 mai de 8h45 à 11h30 puis de 13h45 à 16h30.

Rappels :

Pour les nouveaux arrivants dans l'école, l'inscription se fait, dans un premier temps auprès de la mairie, c'est M.le Maire qui valide les demandes d'inscriptions.

Une fois ces demandes validées, la directrice, admet les élèves dans l'établissement.

Les pièces à fournir sont les mêmes pour la mairie et l'école : par MAIL ou à déposer à la mairie.

- certificat de radiation et/ou avis de passage
- livret de famille
- carnet de santé
- justificatif de domicile
- Fiches de renseignements et sanitaire complétées.

Effectifs école :Les répartitions

Répartition par niveau 2024-2025

CYCLE II	<u>139</u>
CP	<u>46</u>
CE1	<u>51</u>
CE2	<u>42</u>
CYCLE III	<u>78</u>
CM1	<u>39</u>
CM2	<u>39</u>
Total	<u>217</u>

Prévisions 2025-2026

CYCLE II	135
CP	40
CE1	46
CE2	49
CYCLE III	80
CM1	42
CM2	38
Total	215

Budgets : La directrice sollicite un maintien des budgets de fonctionnement et d'investissement à l'identique (15000 euros pour le fonctionnement, 2500 euros pour l'investissement).

Mme Lion confirme que le budget de l'école sera maintenu à l'identique.

Mme Blasco sollicite le maintien de la subvention qui était allouée pour la rémunération de l'intervenant musique.

Bien que cette année, aucun intervenant n'ait été trouvé, le projet de l'équipe est de continuer les recherches, voire d'opter pour un intervenant en théâtre.

6- Questions des représentants des parents d'élèves :

« 1. Un parent a eu l'occasion de voir quelqu'un (adulte de l'école) entrer par le petit portail, pourtant verrouillé. Il semble qu'en passant la main pour lever le verrou de blocage au sol, il soit possible alors d'ouvrir les 2 vantaux de ce portail car il n'y a pas de sabot. Ceci posant des problèmes de sécurité évident. Serait-il possible de remettre une sécurité à ce portail svp? »

Il n'est pas possible de positionner un dispositif qui empêcherait de soulever la tirette au sol pour permettre l'ouverture du portail, sans clé, depuis l'intérieur, en cas d'urgence.

Le grand portail n'est pas ajouré et ne présente donc pas ce problème.

Ce point a été discuté avec les services techniques de la commune, une plaque va être ajoutée au portail pour remédier au problème présenté.

« 2. Bonjour, pourriez-vous nous indiquer quel programme spécifique est prévu concernant l'éducation à la sexualité (EVARS) ? Si oui, quels sont les contenus abordés et à partir de quel niveau scolaire ces enseignements sont-ils dispensés ? Et quand est-ce que ce programme sera mis en place ? »

Le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité, publié au Journal officiel du 5 février 2025, vise à développer des comportements responsables et respectueux, contribuant ainsi à la construction individuelle et sociale des futurs citoyens. Il allie l'acquisition de connaissances scientifiques et juridiques à la transmission de valeurs citoyennes et au développement de compétences psychosociales essentielles.

Ce programme a bénéficié d'une large consultation des professionnels de l'éducation, formateurs, personnels de santé et sociologues. Il s'articule autour de trois axes fondamentaux :

- Se connaître, vivre et grandir avec son corps,
- Rencontrer les autres et construire avec eux des relations épanouissantes,
- Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable.

Pour chaque axe, des objectifs d'apprentissage adaptés à chaque niveau ont été définis, assurant une progression cohérente et respectueuse du développement de l'enfant. **A l'école, ses objectifs sont concentrés sur la connaissance et l'affirmation de soi et l'établissement de relations équilibrées et respectueuses avec les autres.**

Dès la rentrée de septembre 2025, ce programme concernera tous les élèves et permettra la mise en œuvre effective des **trois séances annuelles obligatoires chaque année**, telles que prévues dans le code de l'éducation. La circulaire du 4 février 2025 détaille les modalités de mise en œuvre et souligne l'importance d'adapter le contenu à la maturité des élèves.

Les directrices et directeurs d'école veillent à l'organisation d'au moins trois séances annuelles. Le programme est mis en œuvre selon une organisation laissée à l'initiative du professeur de la classe, selon les **modalités collectivement construites en conseil des maîtres ou conseil de cycle**.

Pour les accompagner dans cette mission cruciale, un dispositif complet de formation et de ressources sera déployé :

- Un séminaire national de formation pour les cadres et équipes académiques,
- Des ateliers de formation en académie,
- Un parcours d'auto-formation sur la plateforme Magistère,
- Des ressources pédagogiques sur le site éducol,

- Une foire aux questions pour répondre à vos interrogations et à celles des parents.

« 3. Le stationnement des véhicules aux abords de la bibliothèque est un problème journalier non résolu. En effet, des voitures se garent sur les passages piétons et 'trottoir' à 8h30/11h30/13h30. Certaines viennent jusqu'aux poubelles en face de la cantine. Nous saluons la présence récente du policier à ce niveau à 16h30, néanmoins serait-il possible qu'il y soit également à 8h30 ou alors de mettre des barrières comme de l'autre côté de la rue ? Ces barrières étant déjà présentes, "rangées" sur la place handicapée. »

La commune est dans l'attente du recrutement d'un deuxième policier municipal.
Le demande sera faite pour que le policier présent puisse l'être davantage.
Une étude est en cours concernant les places de stationnement.

4. Concernant le format du Carnaval de cette année, nous avons plusieurs retours négatifs des enfants, ils ont trouvé le Carnaval trop court et trop peu convivial. Certains élèves se sont montrés vraiment très déçus.

Les années précédentes il semble que les enfants aient pu profiter de l'après-midi entière, contrairement à cette fois-ci où ils ont travaillé jusqu'à 14h45 (donc déguisés pour ceux qui l'étaient déjà et excités par l'évènement).

Il est important pour nous de vous le faire remonter, afin que vous puissiez en prendre connaissance et y penser pour l'année prochaine, mais notre intention n'est pas de vous en blâmer.

Le programme proposé pour le carnaval cette année est identique à celui de l'an passé à l'exception de l'organisation du goûter qui a été assuré par l'APE et non par les enseignants sur le temps scolaire.

Les moments conviviaux nous semblent importants puisqu'ils participent au « vivre ensemble » mais ils sont organisés dans un cadre scolaire dans lequel nous priorisons les apprentissages et sommes attentifs à ce que ce type d'événements se déroule dans la bonne humeur, certes, mais également dans le calme le temps est donc limité à cet égard.

Nous avons pris note de votre remarque notamment sur le désir de certains élèves de pouvoir partager un goûter lors du carnaval, néanmoins, l'équipe estime qu'un événement tel que le carnaval, qui regroupe l'ensemble des élèves de l'école n'est pas le moment le plus opportun pour partager un goûter.

Le partage d'un goûter est davantage adapté à l'échelle de la classe.

L'objectif n'est pas le même.

Nous en profitons, à notre tour, pour vous faire part de notre ressenti et nombreux retours très positifs montrant que de très nombreux enfants étaient ravis du déroulement du carnaval.

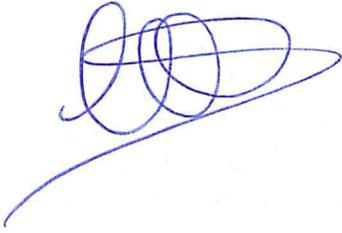
5. Est-ce qu'on pourrait être prévenus lorsque les enseignants sont remplacés dans journée? Enfin de pouvoir les ramener à 13h30 le cas échéant. Merci

Lorsqu'un enseignant est absent, l'affectation d'un enseignant remplaçant ne peut parfois se faire que le matin même, après 8h20 car la circonscription doit évaluer l'ensemble des besoins du secteur, et affecter les remplaçants en fonction des demandes et des priorités (taille de l'école, nombres d'absents dans l'établissement).

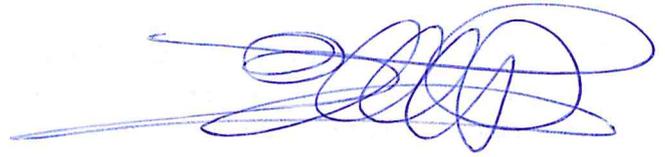
Quand cela est possible, étant donné l'absence de secrétariat, nous informons les familles par mail. Dans le cas, très exceptionnel, où la situation devrait changer dans le cours de la journée, l'établissement s'efforcera d'envoyer un mail.

La directrice précise, qu'en l'absence de secrétariat et avec 2 jours de décharges, certaines priorités doivent être gérées et ne permettent pas toujours ce type de communication instantanée.

C. Blasco

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

L. Giacomoni

A handwritten signature in blue ink, featuring a complex, dense arrangement of overlapping loops and horizontal strokes.